

FONDATION



MILLIONS  
D'Amis

reconnue d'utilité publique

## Sauvetage : 2 singes et un serval secourus par la Fondation 30 Millions d'Amis dans le Pas-de-Calais

Paris, le 25/07/2019



sauvetage

**La Fondation 30 Millions d'Amis a été sollicitée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) du Pas-de-Calais pour effectuer le retrait d'un babouin et d'un singe capucin détenus illégalement sur la commune de Calais (62), ainsi que d'un serval (25/07/2019). Les animaux seront transférés vers des sanctuaires partenaires de la Fondation 30 Millions d'Amis.**

Alors que la canicule s'intensifie encore aujourd'hui, les équipes de la Fondation 30 Millions d'Amis restent mobilisées sur le terrain pour secourir des animaux sauvages ! Lors d'une perquisition au domicile d'un particulier en mai dernier dans le cadre d'une enquête de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), les autorités ont découvert **une femelle babouin âgée de 10 mois et une femelle singe capucin de 4 ans**, ni pucées ni tatouées. Également dans le Pas-de-Calais, une enquête distincte a permis de repérer **un serval** (félin d'Afrique) détenu illégalement par un autre particulier.

Sans solution de placement pour les deux singes et le serval, l'ONCFS du Pas-de-Calais a sollicité la Fondation 30 Millions d'Amis. Autorisée par le Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-Mer à assurer la prise en charge des animaux, notre équipe se rend dans le Pas-de-Calais pour une **double opération de sauvetage**. Les animaux seront transférés vers des sanctuaires partenaires de la Fondation 30 Millions d'Amis : les singes vers celui de l'association néerlandaise AAP, et le serval vers celui de Tonga Terre d'Accueil à Saint-Martin-la-Plaine (42).

Une procédure judiciaire est ouverte à l'encontre des propriétaires respectifs des deux singes et du serval pour « *ouverture non autorisée et exploitation d'établissement détenant des animaux d'espèce non domestique sans certificat de capacité* ».

La Fondation 30 Millions d'Amis – qui mène régulièrement des opérations de sauvetage – a secouru **7038 animaux en 2018, dont 94 animaux sauvages** détenus illégalement par des particuliers ou bien exploités par des cirques.

**Note importante :** pour des raisons de confidentialité et pour assurer le bon déroulement de la procédure, il ne sera indiqué ni le lieu ni l'horaire du sauvetage.

Pour plus d'information, merci de contacter **Arnauld Lhomme, Responsable des enquêtes**, au 06 84 53 31 29.

### Contacts médias :

Christel Petit – 06 14 43 11 72 – [christel.petit@agence-cpcommunication.fr](mailto:christel.petit@agence-cpcommunication.fr)

**FONDATION 30 MILLIONS D'Amis**

reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995

75402 Paris Cedex 08 - tel : 01 56 59 04 44

[30millionsdamis.fr](http://30millionsdamis.fr)